

Madame, Monsieur,

Vous avez la possibilité d'avoir accès aux informations personnelles et pédagogiques de chaque élève inscrit au Conservatoire TPM, en vous connectant à l'adresse suivante : www.imuse-tpmagglo.fr/login/usa_index_famille.php.

De même, l'administration permet aux utilisateurs de procéder d'un « clic » à leur pré-reinscription administrative, afin d'améliorer le traitement de leur dossier et poursuivre ainsi, les efforts de dématérialisation engagés depuis ces dernières années par notre collectivité (espace réservé sur le site internet du CRR) ainsi que de communication (envoi de courriels et réduction des impressions de documents).

C'est pourquoi, il est indispensable tout au long de l'année scolaire, de veiller à l'exactitude de vos données concernant votre adresse électronique que vous pouvez modifier à tout moment.

Comment se réinscrire en 2019 – 2020 ?

- Se réinscrire en ligne muni de votre **identifiant**, à partir du **mardi 11 juin, au plus tard le mercredi 3 juillet inclus**.
- Contacter votre site de rattachement pour prise de RDV avec le service scolarité
- Constitution de votre dossier (voir ci-dessous)
- Dépôt du dossier complet avec le règlement des droits de scolarité et frais de dossier entre le **11 juin et le 5 juillet 2019**.

**ATTENTION : la date de clôture des réinscriptions est fixée au vendredi 5 juillet 2019 à 18h00.
Tout dossier incomplet ne pourra être enregistré et vous sera restitué.
Tout dépôt hors délai ne sera pas pris en compte.
Au-delà de cette date, nous ne serons plus en mesure de vous garantir une place à la rentrée.**

Comment constituer votre dossier ?

Documents à fournir en un seul exemplaire par famille

1	Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois ou un échéancier annuel : photocopie facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone fixe (portable exclu), quittance de loyer ou bail en cours. En cas d'hébergement : fournir un justificatif de domicile de l'hébergeant ainsi qu'une attestation sur l'honneur signée par ses soins et la photocopie de sa carte d'identité.
2	1 photo d'identité (récente) indiquer le nom et prénom de l'élève au verso
3	Frais de dossier et de droits de scolarité (le cas échéant, droit de location d'instrument)
4	Pour justifier sa qualité de « non imposable » : original et photocopie de l'avis de non imposition des parents ou de l'élève sur les revenus de l'année 2017.
5	Attestations d'assurances « responsabilité civile » et « individuelle accident » couvrant la période de l'année scolaire 2019-2020

Documents à fournir et/ou à compléter pour chaque élève

EXIGÉ LORS DU DEPOT DU DOSSIER	1	Fiche d'engagement dûment complétée, datée et signée, à télécharger sur le site internet
	2	Attestations d'assurances « responsabilité civile » et « individuelle accident » couvrant la période de l'année scolaire 2019-2020
SELON LES CAS LORS DU DEPOT DU DOSSIER	3	Courrier motivé pour tout changement de situation (parcours, site, enseignant)
	4	<u>Elèves de nationalité étrangère</u> : Photocopie du titre de séjour en cours de validité, photocopie du visa et photocopie d'un certificat européen de langue pour le français (niveaux B2 ou C1 minimum)
A REMETTRE AVANT LA REPRISE DES COURS	5	Un certificat médical de non contre-indication, daté de moins de 3 ans, pour les disciplines suivantes : Danse (y compris complémentaire à toute autre discipline), Arts du cirque.
	6	Pour les élèves de 16 à 28 ans révolus : une photocopie de l'attestation de sécurité sociale couvrant la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019 (fournir dès que possible, le renouvellement de la couverture sociale 2019) ou du 1 ^{er} septembre 2019 au 6 juillet 2020 (document obligatoire à fournir à l'administration).

Dates utiles à retenir :

- ➔ Fin des cours : le 6 juillet 2019 inclus
- ➔ Le Conservatoire TPM sera fermé du 13 juillet au 20 août 2019 inclus.
- ➔ Date de réouverture des services de scolarité au public : le 22 août 2019 à 09h00
- ➔ Date de reprise des cours : lundi 16 septembre 2019

*Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent
(Loi du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés)*